

tête, par les boulevards. La colonne, dans un ordre parfait, va porter à la place de la Bastille deux couronnes noires et un drapeau noir d'un crêpe. Tous les mobiles ont à la boutonnière un bouquet d'immortelles en signe de deuil.

La place Chézy est aussi le théâtre de manifestations analogues. Dans l'après-midi, une longue colonne d'hommes et de femmes vient se grouper autour de la statue du maréchal Moncey. Là, un citoyen monte sur une table et harangue la foule, qu'il adjure de rester calme dans la douloureuse journée du 7 mars.

A la caserne de la Pépinière, des détachements de gardes nationaux se présentent pour inviter les marins qui y logent à se joindre à eux dans leur manifestation. Les braves enfants de la mer expriment aux soldats citoyens tous leurs regrets de ne pouvoir les suivre, soumis qu'ils doivent être être aux ordres de leurs chefs.

Sur le boulevard Rochechouart, le spectacle a un tout autre caractère : des gardes nationaux emmènent des pièces de 7 toutes neuves, qu'ils sont allés chercher au parc de la place Wagram. Des citoyens en blouses, des femmes, des enfants même, s'attellent à ces derniers restes de notre artillerie et les traitent avec une fiévreuse activité, pour les attacher à l'ennemi qui doit entrer dans Courcelles.

Tout dans Paris a un aspect singulier dans cette triste journée du 27. A sept heures du matin, on voit des piquets de gendarmerie, d'infanterie et des pelotons de cavalerie s'échelonner à partir de la place de la Concorde, tout le long de la rive gauche de la Seine, pour marquer la ligne qui doit séparer nos soldats de ceux de l'armée ennemie.

Sur l'esplanade des Invalides, au Champ-de-Mars, il y a foule compacte. C'est une cohue de soldats de toutes armes qui viennent prendre possession des nouveaux postes qui leur sont assignés. Le Trocadéro, par son calme, sa solitude, contraste avec ce tumulte enivré de l'autre côté de la Seine.

Sur les boulevards, on ne rencontre que des files de soldats se rendant dans les casernes de la rive gauche. Aux Champs-Élysées, on achève d'évacuer le palais de l'Industrie ; de nombreux fourgons stationnent aux portes, pendant qu'on les charge de tout le matériel qui garnit ce vaste édifice.

En somme, la journée a été surtout pacifique, les esprits seuls étaient agités, les cœurs douloureusement émus ; mais aucun désordre n'est venu troubler les diverses manifestations dont la ville a été le théâtre. Tout permet d'espérer qu'il en sera de même le 7 mars.

Les sages exhortations n'auront pas manqué en effet au peuple de Paris. Aux saluaires avis de la presse sont venus se joindre ceux des comités influents des sociétés ouvrières.

Les délégués de l'association internationale des travailleurs, de la chambre syndicale des sociétés ouvrières, et de la délégation communale des vingt arrondissements, ont eu de leur devoir d'inviter les ouvriers de Paris au calme, qui seul peut préserver la cité d'irréparables malheurs.

Enfin, dans la plupart des arrondissements, les chefs de bataillon de la garde nationale se sont réunis aux maires pour se concerter avec les municipalités sur les mesures à prendre pour assurer l'ordre et la paix dans Paris, le jour de l'entrée des Prussiens.

L'agitation continue. Des groupes nombreux stationnent sur le boulevard Montmartre et la place de la Bastille, dont la colonne est illuminée, en haut et en bas, de lanternes aux couleurs tricolores.

### Chronique locale & départementale

On nous adresse la lettre suivante :

Roubaix, 2 mars 1871.

Monsieur le Rédacteur.

Entré de voyage la nuit dernière, on m'apprend ce matin que mon nom figure parmi les absents au procès-verbal de la Commission municipale.

C'est évidemment le fait d'une erreur ; car, verbalement et par lettre, j'ai refusé la proposition qui m'a été faite par Monsieur le Maire, de faire partie de cette commission.

Je vous serai obligé, Monsieur le Ré-

dacteur, de vouloir insérer cette lettre dans votre plus prochain numéro.

Agréé, monsieur, etc.

P. SCREPEL.

Monsieur le Rédacteur, Une impression quelque peu défavorable ayant semblé s'attacher, dans certaines villes du Nord, au nom du colonel Leboeuf, commandant le 100<sup>e</sup> régiment de mobiles à Arras, au sujet d'une souscription faite en faveur des hommes de son régiment, il se croit moralement autorisé à déclarer, tout en respectant profondément la discipline et ses devoirs militaires, qu'il n'est point le parent, et n'a jamais été l'obligé de M. le maréchal Le Boeuf, ancien ministre de la guerre.

Veillez agréer, etc.

E. LE BOEUF, Ex-chef de bataillon de la ligne, lieutenant-colonel commandant le 100<sup>e</sup> régiment de mobiles du Nord.

Arras, le 28 février 1871.

Par arrêté préfectoral, il est formé au chef-lieu du département une commission chargée de la distribution des sommes d'argent, ainsi que des grains et graines offertes par les sociétés agricoles d'Angleterre et de Belgique pour le réensemencement des terres.

Sont nommés membres de cette commission :

MM. Testelin, ancien commissaire de la défense, président.

Catel-Béghin, maire de Lille, vice-président.

Charles, vétérinaire, membre du conseil municipal.

Corenwinder, chimiste, adjoint au maire de Lille.

Ed. Desbonnets, farinier, membre du conseil municipal.

Louis Desurmont, propriétaire à Marquillies.

Honorat Bocquet, propriétaire ancien conseiller général.

Kuhlmann, chimiste, ancien conseiller général.

Géry Legrand, ancien conseiller d'arrondissement.

Leleux, propriétaire, ancien conseiller d'arrondissement.

Moris-on, adjoint au maire de Lille, ancien conseiller général.

Pérot, banquier, ancien conseiller d'arrondissement.

Victor Saint-Léger, ancien conseiller général.

Werquin, membre du Conseil municipal.

Fromont fils, bibliothécaire, adjoint du Comité agricole, secrétaire.

La Commission départementale se réunira à la Préfecture.

Elle correspondra directement avec les comités cantonaux qui seront ultérieurement désignés sur la présentation de la commission centrale.

Le marché au blé, d'hier à Lille, sans être fort, était mieux approvisionné que celui de mercredi dernier.

Il se composait de 1,200 hect. de blé environ. Les détenteurs se basant sur la hausse des derniers marchés, se sont encore montrés bien exigeants, mais les acheteurs étaient au contraire très froids.

Pour eux, la hausse a atteint sa dernière limite et on ne peut s'attendre qu'à la baisse, vu les réserves considérables qui existent dans les greniers, et les quantités énormes qui arrivent déjà de l'étranger. Les blés étrangers, d'excellente qualité, sont offerts à des prix inférieurs à ceux pratiqués aujourd'hui sur nos marchés.

On comprend dès lors la réserve du commerce ; aussi les ventes ont-elles été très lentes et les vendeurs ont dû faire quelques concessions. Beaucoup ont préféré remettre leurs marées. On ne croit pas qu'ils aient à s'en louer, car les prix actuels sont fort avantageux, et mieux vaut, dit le proverbe, tenir que courir.

En résumé, les blés de choix se sont vendus de 33 50 à 34. Quelques marées

ont obtenu 35 et 35 50. Il n'y a pas eu de blé en dessous de 30 fr. Commercialement, on estime la baisse à 1 fr.

Le vingt-deuxième tirage des obligations de l'emprunt de Lille 1860, remboursables avec primes, a eu lieu ce matin à l'Hôtel-de-Ville.

Voici la liste des principaux numéros sortants :

Prime de 25,000 fr. : numéro 100,555.

Prime de 10,000 fr. : numéro 35,164.

Prime de 1,000 fr. : numéros 12,303 — 159,817 — 37,940 — 49,494 — 138,808 — 25,247 — 80,343.

Prime de 500 fr. : numéros 45,478 — 148,538 — 118,207 — 109,878 — 71,680 — 169,175 — 117,787 — 150,886 — 82,797 — 174,869.

Prime de 400 fr. : 135,978 — 85,707 — 71,963 — 74,189 — 47,887 — 75,885 — 65,486 — 107,083 — 79,896 — 72,160 — 172,385 — 72,869 — 174,608 — 129,908 — 59,183 — 170,481.

Prime de 200 fr. : 145,160 — 105,500 — 107,956 — 52,203 — 47,477 — 163,191 — 77,502 — 110,163 — 91,465 — 160,381 — 78,546 — 165,851 — 102,424 — 156,917 — 73,970 — 117,540 — 32,123 — 70,757 — 87,026.

### AVIS

La compagnie du chemin de fer du Nord, en raison des difficultés qu'elle éprouve dans l'expédition et la marche des trains circulant sur son réseau, a l'honneur d'informer le public qu'elle décline toute responsabilité en cas de retards éprouvés par les voyageurs.

Elle rappelle qu'il n'est délivré de billets que sur présentation de sauf-conduits réguliers et que, provisoirement, les bagages à la main sont seuls admis dans les trains.

Quant aux marchandises, elles ne sont expédiées jusqu'à nouvel avis qu'aux risques et périls des expéditeurs ou destinataires, et sans aucune responsabilité de la Compagnie du Nord pour retards, pertes, avaries ou manquants.

Un service postal des lettres non cachetées sera organisé entre Paris et les départements par l'intermédiaire du quartier-général de Versailles.

En vertu de cette disposition de l'article 15 de la Convention d'armistice, le directeur général des télégraphes et des postes prévient le public, qu'à partir de ce jour, les lettres ordinaires affranchies à destination de Paris, non cachetées, seront seules acheminées sur Versailles par toutes les voies ouvertes à l'administration.

La convention n'autorisant que la circulation des lettres ouvertes, l'administration est dans l'obligation de conserver, quant à présent, les correspondances pour Paris accumulées depuis l'investissement de la capitale sur différents points du territoire.

Le directeur général des télégraphes et des postes, STEENACKERS.

### Dernières nouvelles

#### Dépêches télégraphiques

(Service particulier du Journal de Roubaix.)

#### ASSEMBLÉE NATIONALE

Bordeaux, 28 février.

L'Assemblée nationale s'est réunie aujourd'hui mardi, à 4 h. 30 de l'après-midi.

Au milieu du plus profond silence M. Thiers s'est levé et a prononcé les paroles suivantes :

« Nous avons accepté une pénible mission, et, après avoir tenté tous les

efforts possibles, nous venons avec regret soumettre à votre approbation un projet de délibération pour lequel nous demandons l'urgence, et qui est ainsi conçu :

Article unique. — L'Assemblée nationale, contrainte par une nécessité dont elle n'est pas responsable, adopte les préliminaires de paix signés à Versailles le 26 février.

(En ce moment, M. Thiers, en proie à une émotion assez vive, a dû quitter la tribune et la salle. M. Barthélemy St-Hilaire a continué la lecture des préliminaires.)

I. La France renonce, en faveur de l'Empire allemand, à ses droits sur un cinquième de la Lorraine, y compris Metz, Thionville, ainsi que sur l'Alsace, moins Belfort.

II. La France payera la somme de cinq milliards de francs, dont un milliard sera payé en 1871, et le reste par termes n'excédant pas trois années.

III. Les troupes allemandes commenceront à évacuer le territoire français aussitôt que le traité sera ratifié. Elles évacueront alors l'intérieur de Paris et quelques départements de l'ouest de la France. L'évacuation des autres départements aura lieu graduellement, après le paiement du premier milliard, et proportionnellement au paiement des quatre autres milliards. L'intérêt au taux de 5 p. 100, sera payé sur les sommes encore dues à partir du jour de la ratification du traité.

IV. Les troupes allemandes ne lèveront aucune réquisition dans les départements qu'elles occuperont, mais elles seront entretenues aux frais de la France.

V. Un délai sera accordé aux habitants des territoires annexés pour choisir entre les deux nationalités.

VI. Les prisonniers de guerre seront immédiatement mis en liberté.

VII. Les négociations pour un traité de paix définitif seront ouvertes à Bruxelles après la ratification du traité.

VIII. L'administration des départements occupés par les troupes allemandes sera confiée à des employés français, mais sous le contrôle des commandants des corps allemands d'occupation.

IX. Le traité actuel ne donne aux Allemands aucun droit sur la partie du territoire non occupé.

X. Le traité devra être ratifié par l'Assemblée nationale de France.

Bordeaux, 28 mars.

Un rapport du comité concluant à l'acceptation des préliminaires de paix par l'Assemblée, dit qu'un refus amènerait l'occupation de Paris, l'invasion de toute la France et de terribles calamités.

Le comité conjure l'assemblée de ne pas adopter des mesures désespérées et exprime le désir qu'un membre, dans les circonstances présentes, ne cherche à se mettre à l'abri en s'abstenant de voter ; agir ainsi serait désertier ses devoirs et abdiquer toute responsabilité.

La lecture du rapport est plusieurs fois interrompue par des protestations, des exclamations ironiques. Assemblée très agitée.

M. Edgard Quinet proteste très fortement contre l'acceptation des préliminaires et dit qu'accepter de semblables conditions serait ruiner la France pour le présent et l'avenir.

M. Bamberger, député de la Moselle, abjure l'assemblée de repousser les conditions proposées. Il termine son discours en disant :

caladé au vol un pic du voisinage pour se mettre en lieu sûr.

Ne pouvant tuer et ne voulant pas fuir, il marcha de son côté, vers l'éléphant, sans s'émouvoir de deux dents horizontales et menaçantes, et d'une trompe qui s'agitait comme une massue prête à tout écraser.

Dans les violentes crises de l'âme, une sensation nouvelle est un repos. Le jeune homme éprouva soudainement un vif accès d'orgueil, en abordant de près, et sans pâlir, le plus fort, le plus courageux et plus formidable des animaux de la création. De son côté, le colosse paraissait joyeux d'examiner de près une de ces créatures qu'il était destiné à servir, en écoutant la voix d'un instinct toujours supérieur à notre raison.

Paul caressa de sa petite main les oreilles rugueuses du colosse, dont la majesté ne s'offensa point d'une hardiesse si familière. Il parut même recevoir avec plaisir ces témoignages d'affection, et, voulant reconnaître ce procédé amical, il fit serpenter délicatement sa trompe autour des épaules et du cou du jeune homme, en modulant au fond de l'abîme de son gosier une gamme douce, qui donnait pourtant une idée de la toute-puissance de sa voix, lorsque la vengeance, la colère ou l'amour l'élevaient au tonnerre du mugissement.

Cet échange de civilités affectueuses se prolongea, et Paul retrouva même un sourire, ce sourire de la jeunesse, qui passe sur un mâle visage comme un

rayon, et semble descendre du ciel.

L'éléphant ploya ses quatre piliers, comme un ami qui, trouvant l'entretien amusant, s'assit pour le continuer plus à son aise. Paul ne voulut pas commettre une impolitesse envers une si noble créature, et il s'assit à son ombre.

Ce sont là des aventures du désert, aventures vraies. Nous sommes à Java, au cœur de l'Inde. Je n'écris pas un roman bourgeois, dont la scène se passe rue Saint-Honoré ; j'écris une histoire de colons, et quelque jour il m'arrivera, pour les *Damnés de l'Inde*, ce qui n'est arrivé pour la *Floride* et la *Guerre de Nisan* : d'illustres voyageurs écriront, comme l'ont écrit M. de Lagrèze, notre ambassadeur en Chine, le même quim'a comblé, à son retour, de très-beaux présents indiens, et le savant et spirituel docteur Yvan, ils écriront, dis-je, que mes romans sont des histoires, que mes paysages existent, que mes héros ont existé, que leurs aventures sont réelles et que je n'ai rien inventé de toutes mes prétendues fictions de roman. L'univers ne peut pas toujours ressembler au boulevard Montmartre et même à la rue de Rivoli.

Cette parenthèse nécessaire étant fermée, nous rentrons dans le récit.

Vandrusen et les autres colons, toujours à la recherche de Paul et conduits, cette fois, par une idée, arrivaient aux limites de la végétation et entraient en plein jour dans la profonde vallée de la Mort.

Vandrusen cherchait le *boon-upas*, et la troupe de Strimm, quoique très-intrépide, frémissait en entendant le nom de l'arbre si redouté. Cependant, le dévouement de l'amitié l'emportait sur toutes les considérations timides, même sur la plus inexorable des terreurs, la terreur nerveuse, fille de l'imagination.

Strimm, dont le coup d'œil embrassait un horizon, s'arrêta brusquement et fit signe à ses amis de ne pas bouger : il venait d'apercevoir Paul, en péril de mort, auprès d'un éléphant.

Tous les colons se cachèrent derrière une roche saillante pour tenir conseil. Vandrusen et Strimm, qui avaient dans le regard le compas du géomètre, affirmaient que l'éléphant était à portée de carabine, et que dix balles envoyées simultanément à l'oreille du colosse devaient le tuer sur place, car ils étaient tous droits comme des chasseurs du Zanguebar ou de la baie d'Agoo.

Mais, — car il y a toujours un *mais* dans ces occasions, — mais, dit Strimm à Vandrusen, si nous ne parvenons qu'à le blesser, ce qui est très-probable, Paul est perdu.

Personne n'eut le courage de contredire Strimm ; personne n'osa garantir l'infailibilité de son coup d'œil.

Et si nous nous montrons, remarqua Vandrusen, le danger est aussi grand.

Il faut pourtant prendre un parti, dirent quelques voix.

Strimm, l'œil fixé sur une crevasse de

cours en condamnant très fortement Napoléon. Grande agitation ensuivit.

M. Conti, ex-chef du cabinet de l'empereur, voulant justifier Napoléon, l'Assemblée vota avec enthousiasme et à l'unanimité des résolutions confirmant la chute de l'empire et rendant l'empereur Napoléon responsable des malheurs actuels de la France.

Victor Hugo fait un magnifique discours contre la ratification des préliminaires.

L'Assemblée vote la ratification des préliminaires de la paix par 546 voix contre 107.

La dépêche officielle suivante complète le compte-rendu sommaire de la séance :

Le ministre de l'intérieur aux préfets.

« L'Assemblée nationale a ratifié les préliminaires de paix.

» Il y avait 653 votants, le vote s'est ainsi réparti : Pour, 546 ; contre, 107.

» Au début de la séance, un député ayant essayé de défendre les auteurs de la guerre, une grande émotion s'est emparée de l'Assemblée. L'incident a été clos par un ordre du jour, déclarant que la déchéance de l'empereur a été consacrée par le suffrage universel. Tous les députés ont approuvé cet ordre du jour et l'ont acclamé. Cinq seulement se sont levés à la contre épreuve.

» Le reste de la séance a été solennel et calme. Des discours importants ont été prononcés de part et d'autre sans récriminations ni violences. La douleur était générale et la même pour ceux qui se résignaient et ceux qui voulaient. La France subit une grande douleur ; elle doit, sans perdre un instant, s'efforcer de panser ses plaies, et elle y parviendra par l'ordre, la bonne administration, la concorde entre tous les citoyens. C'est surtout quand la patrie est malheureuse que nous sentons combien elle nous est chère. — JULES SIMON.

Bordeaux, 28 mars.

Avant le vote de l'Assemblée, M. Louis Blanc s'oppose au traité, croyant que la continuation de la lutte est possible en organisant la guerre de partisans.

Après le vote M. Keller, au nom des députés de l'Alsace, de la Meuse et de la Moselle, proteste et regarde la cession comme nulle et non avenue. Il revendique l'union de la France pour laquelle l'Alsace gardera toujours une place dans son cœur. Il ajoute que les députés alsaciens ne peuvent plus siéger à l'Assemblée puisqu'ils représentent un pays cédé.

La prochaine séance a lieu vendredi.

Une dépêche du *Times* affirme que M. de Rothschild s'est engagé à trouver pour le compte du gouvernement français, la somme tout entière des 5 milliards avant la fin de 1871.

Paris, 28 mars, midi.

Plusieurs bataillons prussiens sont entrés dans Paris à 4 h. du matin pour préparer les logements.

8 bataillons ont occupé le palais de l'Industrie ; quelques détachements ont paru sur la place de la Concorde.

Un petit nombre de curieux appartenant aux classes inférieures assistaient à l'arrivée des troupes prussiennes. Il n'y a eu aucune démonstration.

tentation. Cette fois, la ressource offerte promettait un résultat infallible ; il n'y avait pas de réveil ou de résurrection possible au fond de cet abîme. Il s'agissait de s'endormir au sommet, sur le talus glissant, et l'agitation d'un rêve faisait le reste.

— C'est bien ! dit Paul !

Et il s'achemina vers la roche secourable et plus infallible que le *boon-upas*.

En ce moment, une forme colossale, dont la teinte se confondait avec la forme du paysage, passait dans le valon, et au bruit des pieds de Paul, elle s'arrêta.

C'était un de ces superbes éléphants de Java, dont l'espèce est à peu près perdue aujourd'hui, grâce à la spéculation des chasseurs d'ivoire ou aux collectionneurs des jardins zoologiques anglais.

Paul, s'arrêta aussi, et, dans l'heure de désespoir où il se trouvait, il n'éprouva aucune crainte. Quand on est décidé à mourir, la mort est bonne à accepter sous toutes ses formes.

L'éléphant examinait attentivement le petit être, et, ne lui voyant rien de dangereux entre ses mains frêles, il s'approcha sans crainte, poussé par cet instinct qui lie sa noble race à la race humaine.

En tout autre occasion, Paul aurait fait l'une ou l'autre de ces deux choses : armé, il aurait mis une balle dans l'oreille du colosse ; désarmé, il aurait es-

roc, regardait toujours cette étrange scène du désert, et tous ses instincts sauvages n'y comprenaient rien. Il voyait toujours l'éléphant placé à côté de Paul et jouant avec sa proie avant le coup de grâce, comme le tigre avec le Kanjil.

Pourtant, pensait Strimm, ce jeu n'est pas dans les habitudes graves de l'éléphant.

Vandrusen examinait les deux amorces de son fusil et mesurait une douzième fois la distance qui séparait ses balles de l'oreille du colosse, mais Strimm secouait la tête en signe de désapprobation et regardait le soleil, comme font les sauvages dans les anxiétés févreses de la vie du désert.

Après le lever du soleil, une petite brise s'était levée et soufflait de l'ouest, sans faire le moindre bruit dans cette vallée nue et déserte. On devinait la brise aux parfums arrivés des bois et des jardins sauvages de Semarang ; on ne l'entendait pas.

Tout à coup, notre jeune colon Paul remarqua un changement singulier dans les allures de l'éléphant. Ses vastes oreilles se redressaient avec un frôlement d'étoffes rude, et sa trompe, élevée verticalement au-dessus de sa tête, semblait recueillir au passage les émanations de l'air.